

## NOUVELLES du 16 janvier 1987

## **LETTRE DU 16 JANVIER 1987**

Chères Collègues et chers Collègues,

C'est encore moi qui vous arrive! Normalement, les grands froids coutumiers ou les traditionnelles « bordées » de neige auraient dû me précéder. Heureusement ce n'est pas le cas.

L'APRUM déplore le décès de trois estimés collègues: M. le Chanoine Arthur Sideleau, de l'ancienne Faculté des lettres, décédé le 9 décembre 1986, le Dr Médéric Robichaud de la Faculté de médecine dentaire, décédé le 5 janvier 1987 et le Dr Eugène Robillard, de la Faculté de médecine, décédé le 11 janvier 1987. Aux familles de ces collègues, l'APRUM a présenté ses plus sincères condoléances.

Le Conseil d'administration de l'APRUM, lors d'une séance extraordinaire tenue le 9 janvier dernier, a étudié les implications de l'éventuelle utilisation du surplus actuariel de la Caisse de retraite, suite à une évaluation effectuée dans le cadre des dispositions générales du Règlement du régime de rentes de l'Université. à cette occasion, le Conseil a pris FERMEMENT POSITION sur un certain nombre de points qui sont présentés dans le texte dont vous trouverez, ci-joint, copie. Le texte de la résolution du Conseil, accompagné d'un document plus élaboré, a été envoyé au Président du Comité de retraite de façon à ce qu'il puisse être étudié avant que ledit Comité ne formule ses propres recommandations au Conseil de l'Université. L'APRUM suivra de près l'évolution de cette question qui revêt une importance considérable pour tous les membres retraités.

Je vous rappelle l'existence de la « mini tradition » des déjeuners des membres de l'APRUM le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois (de 12h à 14h) au Restaurant LA LUCARNE, 1030 ouest rue Laurier.

Les dates à retenir:

19 février

16 avril

19 mars

21 mai

Ces déjeuners se sont avérés très intéressants pour tous les convives. Venez vérifiez par vous-même!

Le trésorier M. Marcel Rinfret serait heureux de recevoir la cotisation (10\$) de celles et ceux qui ne l'ont pas encore versée au cours du présent exercice.

Avec mes meilleurs vœux, veuillez accepter, chère Collègue, cher Collègue, mes salutations amicales.

Jacques St-Pierre Président JSP/fsp p.j.: 1